



COMMUNE DE TOSSE

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 17 JUIN 2011

Page 1 sur 3

Le conseil municipal s'est réuni le 17 juin 2011, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude DAULOUEDE, Maire.

- Étaient présents : Jean-Claude Daulouède, Maire
Yvette Guastini, Alain Guastini, Bernard Dubert et Philippe Morichère, adjoints
Maryse Cazenave, Nelly Danné, Vanessa Ferrou, Catherine Tauziet, Jean-Pierre Biremon, Emmanuel Dejonghe, Christophe Lafitte, Patrice Nagouas, Frédéric Villenave conseillers municipaux
- Pouvoirs : Annick Bougier à Bernard Dubert, Marie-Elisabeth Vonthron à Yvette Guastini, Karine Baudry à Vanessa Ferrou
- Excusés : Christian Meynard et Lionel Couture
- Secrétaire de séance : Emmanuel Dejonghe est désigné comme secrétaire de séance



La séance est ouverte à 19h10

Approbation du compte rendu de la séance du conseil municipal du 6 mai 2011. Approuvé à l'unanimité.

1. Elections sénatoriales du 25 septembre 2011 – Désignation des délégués et suppléants des conseils municipaux

Monsieur le Maire indique que la commune doit élire 5 délégués et 3 suppléants pour les élections sénatoriales du 25 septembre 2011. Il propose que les délégués représentants la commune de Tosse soit lui même et les 4 adjoints. Monsieur Dejonghe demande à se présenter comme délégué.

Après vote à bulletin secret les résultats du scrutin des délégués sont :

Jean-Claude Daulouède	Yvette Guastini	Alain Guastini	Bernard Dubert	Philippe Morichère	Emmanuel Dejonghe
13	12	13	11	12	4
Elu	Elu	Elu	Elu	Elu	Non élu

Monsieur le Maire demande au moins 3 personnes pour assurer le rôle de suppléants, et procède au vote.

Les résultats du scrutin des suppléants sont :

Emmanuel Dejonghe	Nelly Danné	Maryse Cazenave
13	13	13
Elu	Elu	Elu

2. Révision des loyers communaux

La révision annuelle des loyers se fait sur la base de l'indice de référence des loyers, fixé par l'INSEE. L'indice de référence de 2010 était de 117,47. Pour 2011 cet indice a été porté à 119,17, soit une augmentation de 1,45 %. Les loyers communaux seront donc modifiés selon le tableau suivant :

	Loyer 2010	Augmentation de 1,45%	Loyer 2011
LASALLE Marie-France	406	411,88	411
VIENSANG Janine	317	321,59	321
Hameau de Lesguis			
T2	340	344,93	344
T3	477	483,91	483
T4	549	556,96	556

Le conseil municipal approuve à l'unanimité cette révision des loyers.

COMMUNE DE TOSSE

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 17 JUIN 2011

Page 2 sur 3

3. Communauté de Communes – transfert de personnel au pôle culinaire

Monsieur le Maire présente le transfert d'Alain CORDOVA vers le pôle culinaire, à compter du 16 août 2011. La mise en route de la préparation des repas sera progressive à partir du 23 août afin d'être opérationnel pour la rentrée scolaire.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le transfert de Monsieur CORDOVA vers le pôle culinaire.

4. Modification du PLU

Monsieur le Maire a reçu un avis oral du préfet pour la révision et la modification n°1 du PLU. Il faut attendre la notification écrite pour l'approbation officielle. Le délai de recours pour cette modification et révision sera échu au 8 juillet 2011.

Toutefois, en raison de la modification de lieu d'implantation du Leclerc Express et du projet de mise en service d'une station service de distribution de carburant, il s'avère nécessaire de procéder à une seconde modification simplifiée du PLU.

Cette station service, nécessitant un stockage de carburants et une distribution, est soumise à la législation des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE). Hors le règlement actuel du PLU de la zone AUh s'oppose à l'implantation d'une ICPE, pour que cette installation puisse voir le jour il est nécessaire de lancer une nouvelle modification simplifiée du règlement du PLU. Cette modification devra faire l'objet d'une nouvelle enquête publique.

5. Divers

- Nomination de 3 personnes pour être membre d'un jury d'assise :
 - Monsieur Gérard PELLADEAUD
 - Madame Isabelle EISCHEN
 - Madame Nathalie OLHASQUE DARTIGUELONGUE
- Dates des prochaines élections :
 - 25 septembre 2011 – élections sénatoriales
 - 22 avril et 6 mai 2012 – élections présidentielles
 - 10 et 17 juin 2012 – élections législatives
- Monsieur le Maire présente une demande de détachement de 2 terrains communaux constructibles d'environ 700 m² chacun pour les vendre. Ces terrains sont situés le long de la rue des Courlis sur la parcelle n°191. Madame Nelly DANNE s'oppose à ce projet. Après délibération, le conseil municipal approuve ce projet, avec une voix contre.
Suite à l'adoption de cette proposition, Monsieur le Maire nous informe que Madame Caroline VICENS souhaite acquérir un terrain. Le prix du terrain viabilisé sera de 115 €/m² TTC. Il reste un second terrain en vente.
- Pôle culinaire de MACS – Le montant des repas a été établi avec une source des revenus établie par la CAF. Au fur et à mesure des inscriptions, il s'avère que ces données ne représentent pas la réalité. MACS établit une nouvelle tarification et complète les tranches du barème. La nouvelle grille sera mise en délibération lors de la prochaine réunion du conseil communautaire de MACS.
- L'étude engagée pour l'augmentation de nos capacités de traitement des eaux usées avance. Sachant qu'il sera impossible de rejeter dans le milieu naturel nos eaux issues de la station sans adjoindre un traitement complémentaire, il a été recherché des solutions de mutualisation avec la commune de Seignosse et le SIEAM.
La station de traitement de Seignosse date de 1975, et ne semble plus adaptée à la demande estivale de la commune. Il leur est donc nécessaire d'accroître la capacité de traitement, ainsi que d'adapter les canalisations. Il semble que cette solution soit très hasardeuse. De plus, le fermage de l'assainissement est assuré par un organisme privé (Lyonnaise des Eaux).
La station de traitement de Soustons gérée par le SIEAM (Syndicat Intercommunal d'Eau et d'Assainissement du Marensin), assure déjà le traitement des communes d'Azur, Messanges, Soustons et Vieux-Boucau, dispose d'une station d'épuration de 100 000 équivalents/habitants mise en œuvre en 2007. Le SIEAM a fait une lettre proposant une prestation le 8 juin 2011. Il indique que pour pouvoir accueillir nos effluents, il est nécessaire :
 - d'augmenter la section des canalisations depuis le PR d'Hardy jusqu'à la STEP de Soustons pour un coût estimé à 800 000 €, le tiers sera à la charge de Tosse soit 267 000 € HT.
 - de créer un raccordement entre notre station et le PR d'Hardy (au lieu-dit Hardy) en canalisation de 200 mm estimé à 334 000 € HT
 - de mettre en place un dégrilleur et un traitement des gaz au niveau de la station
Le montant estimé des travaux est de 950 000 € HT (y compris honoraires)
Le coût du m³ d'eau traitée est fixé à 0,30 €.
Cette proposition définit également les volumes maximum et moyen que nous pourrions envoyer dans le réseau. Il est techniquement possible de se servir des bassins de notre station pour écrêter les débits maximum lors des fortes précipitations.
- Le permis pour la construction de l'ADAPEI est déposé. La DDTM de Capbreton, service instructeur des permis de construire a demandé à Mr Lamaison de compléter la notice d'accessibilité ainsi que de fournir une étude anti-sismique du bâtiment afin de répondre aux dernières normes en vigueur sur l'urbanisme.
- Monsieur Yves BAUDRY a transmis une lettre à la Mairie, sollicitant la commune à créer des emplacements pour le stationnement des camping-cars. Il est à noter qu'il existe sur la commune un camping disposant d'aménagements adaptés. La municipalité mettra en place une réglementation pour le stationnement de ces véhicules, et une signalisation sera apposée à l'entrée de la commune.



COMMUNE DE TOSSE

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 17 JUIN 2011

Page 3 sur 3

- Monsieur Christophe LAFITTE demande de placer une signalisation rappelant que certaines portions du trottoir de la rue du Général De-Gaulle, sont des espaces partagés piétons/cyclos
- SFR souhaite renouveler son bail pour l'antenne installée sur le château d'eau. La révision du bail porte la location de 1 800 € à 3 800 € par an
- La plaquette du plan de la commune est en cours de finalisation. Elle sera diffusée avec le bulletin communautaire durant la première quinzaine de juillet
- Lors du conseil d'école il a été présenté un projet numérique, avec un programme d'achat de matériel. Dans un premier temps il faudra compléter le parc d'ordinateurs, puis il faudra le compléter avec des tableaux interactifs. Cette demande doit être complétée, afin de connaître précisément les besoins et les coûts.
MACS ayant pris cette compétence pour l'acquisition du matériel, il devra aider la commune dans ce programme.
- Selon Emmanuel DEJONGHE, il est nécessaire de définir les compétences et le champ d'intervention en matière informatique entre MACS et l'ALPI
- L'effectifs scolaire de la rentrée 2011-2012 est à ce jour de 223 enfants (237 cette année). Cette diminution s'explique avec le départ de 35 élèves vers le collège. Le LOTO de l'école a rapporté 3 500 €.
- La fête de l'école aura lieu samedi 25 juin 2011, le prix du repas a été fixé à 4 € pour les enfants et 10 € pour les adultes.
- La navette gratuite vers les plages de Seignosse sera mise en place à compter du 9 juillet jusqu'au 28 août 2011, 7 jours sur 7. Une plaquette des horaires sera diffusée et mise en ligne sur le site internet de la commune : <http://www.tosse.fr/>
- Le tracé définitif du périmètre NATURA 2000 qui sera transmis en préfecture, nous a été transmis. Le conseil n'émet aucune observation sur ce tracé
- La commune a établi le Document Unique en mai 2011. Ce document est un élément essentiel de la prévention des risques, qui définit un programme d'actions de prévention découlant directement des analyses et évaluations qui ont été effectuées. Ce document doit être régulièrement mis à jour.
- La commune a mis en place les panneaux à l'entrée de la commune « Village fleuri »
- Le tracteur tondeuse KUBOTA type F2880 est acheté au prix de 14 800 € et la reprise du JOHN-DEERE à 3 500 €
- Le mur du parking de la place des marronniers va être réparé et une rampe pour un accès handicapé sera mise en place pour le cabinet médical.

La prochaine réunion du conseil est programmée le 16 septembre 2011 à 19h00

La séance est clôturée à 22 h 30